



---

## Offre de bourses italiennes au titre de l'année universitaire 2023-2024

---

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Direction Générale de la Coopération Internationale) informe que le Gouvernement italien met à la disposition des étudiants tunisiens **261 mensualités de bourses**, au titre de l'année universitaire 2023-2024:

**1- Les candidats devront être âgés,**

- entre 18 et 28 ans pour les demandeurs de Master (Laurea Magistrale), Cours de haute formation artistique et musicale (AFAM), Cours de langue et culture italienne;
- 30 ans au maximum pour les demandeurs de doctorat;
- 40 ans au maximum pour les demandeurs de projets d'études de doctorat en co-tutelle.

2- Les candidats doivent être en possession d'un certificat de connaissance de langue italienne de niveau **B2**, sauf pour les cours en langue anglaise.

3- Chaque candidat est tenu de remplir et soumettre le formulaire de demande **avant le 09 Juin 2023 à 14h00, heure italienne:**

3.1) Premièrement en ligne sur le site suivant : [www.studyinitaly.esteri.it](http://www.studyinitaly.esteri.it)

([https:// studyinitaly.esteri.it/registrazione](https://studyinitaly.esteri.it/registrazione)) pour accéder au formulaire d'inscription

3.2) Deuxièmement, à l'adresse électronique suivante: [lskander.Amiri@mesrs.state.tn](mailto:lskander.Amiri@mesrs.state.tn)

**N.B:** Les bourses d'études seront attribuées à partir du:

- **1<sup>er</sup> Janvier 2024** pour les nouveaux candidats;
  - **Et le 1<sup>er</sup> Novembre 2023** pour le renouvellement jusqu'au **31 Octobre st 2024** .
-